

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 76-135 du 1er Juin 1976

portant intérim -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement ;

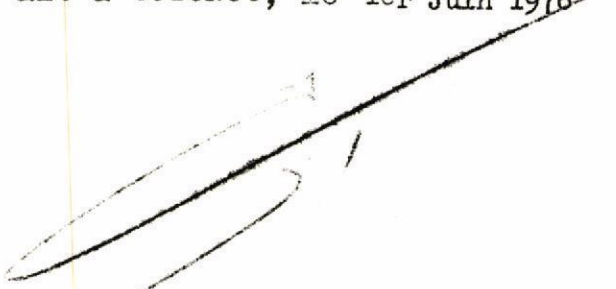
D E C R E T E :

ARTICLE 1er..- Pour compter du Lundi 31 Mai 1976, le Capitaine André ATCHADE
Ministre du Commerce et du Tourisme, assure l'intérim du Ministre Délégué
auprès du Président de la République, Chargé du Plan, de la Statistique et
de la Coordination des Aides Extérieures, pendant l'absence du Commandant
François DOSSOU.

ARTICLE 2..- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 1er Juin 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - CNR 6 - SGG 4 - SPD 4 - DPE 2 -
DGAJL 2 - INSAE 2 - IAA-IF-Gde.Ch.-DCGT-DB 6 - Ministères 14 -
ONEPI 2 - DCF-DTCP-DI 8 - MF 10 - JCRPB 1.-